

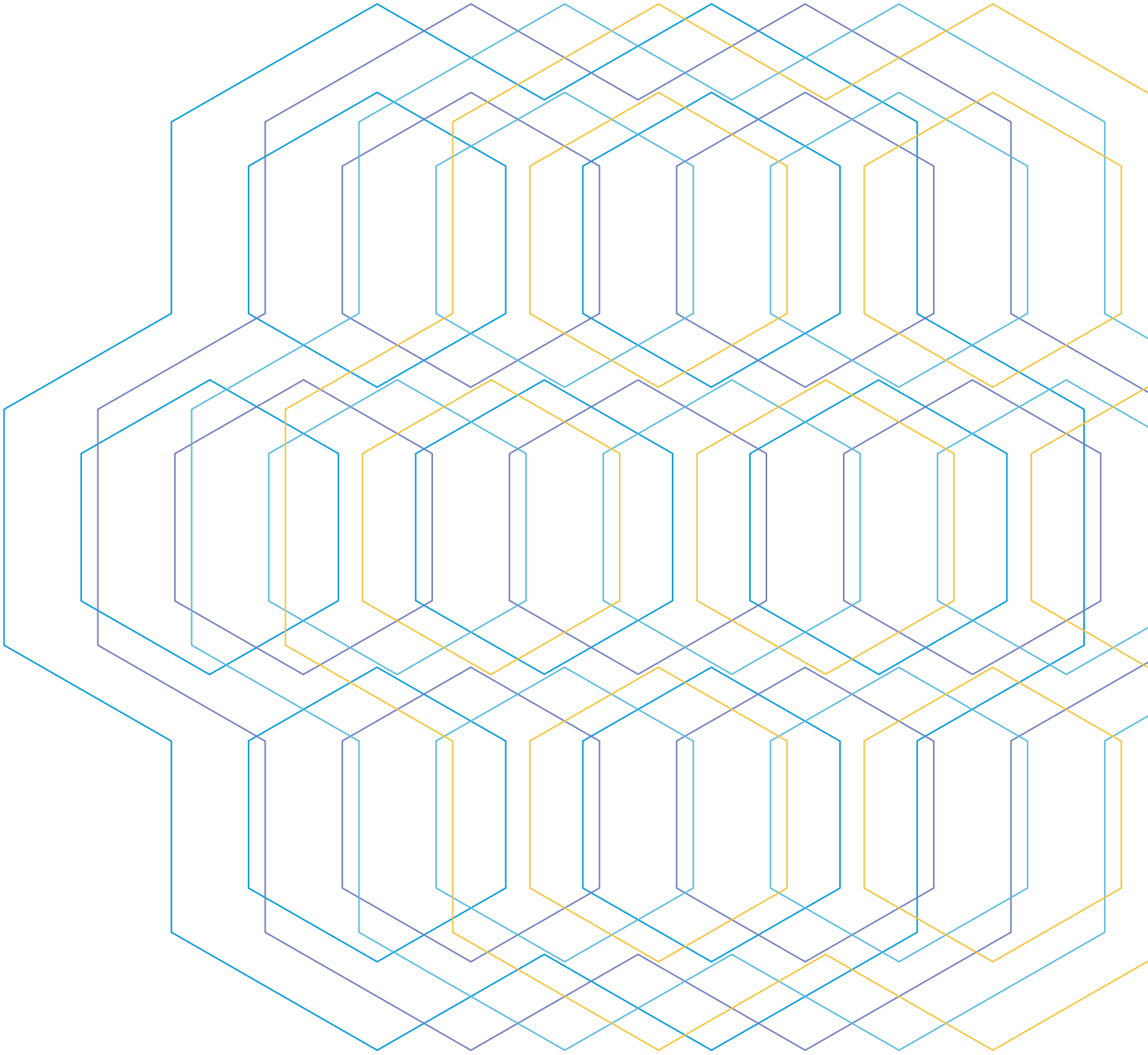


Bureau des  
régimes de retraite  
de Montréal

**LA COMMISSION  
DE LA CAISSE COMMUNE  
RÉGIMES DE RETRAITE  
DES EMPLOYÉS  
DE LA VILLE DE MONTRÉAL**

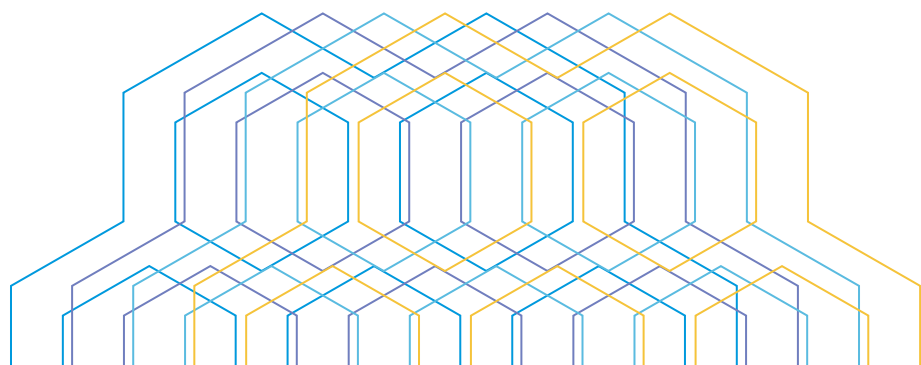
Rapport  
annuel

**2019**



# Table des matières

Faits saillants .....	4
Message du président.....	5
Les placements.....	6
A) POLITIQUE DE PLACEMENT .....	6
B) CIBLES ET INDICES DE RÉFÉRENCE.....	7
C) VALEUR MARCHANDE.....	7
D) POSITIONNEMENT À L'INTÉRIEUR DE CHAQUE CLASSE D'ACTIF.....	8
Les rendements .....	11
A) PAR CLASSE D'ACTIF .....	11
B) HISTORIQUE.....	11
C) ÉVOLUTION DE L'AVOIR.....	12
D) CROISSANCE DE L'ACTIF.....	12
Rapport de l'auditeur et états financiers.....	13
Sommaires pour les six régimes de retraite.....	38
A) ÉVOLUTION DU PLACEMENT DE LA CAISSE COMMUNE .....	38
B) SITUATION FINANCIÈRE .....	40
C) ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS .....	42
La Caisse commune .....	44
A) CONSTITUTION, MISSION ET MANDAT.....	44
B) ORGANIGRAMME .....	44
C) ADMINISTRATION.....	45
D) GESTION FINANCIÈRE.....	45
Gestionnaires .....	46



# Faits saillants

À la suite d'un 4<sup>e</sup> trimestre de 2018 très pénible, nous pouvions nous attendre à beaucoup de volatilité en 2019, mais le revirement de cap des banques centrales ainsi que la baisse des taux d'intérêt ont permis d'éviter le pire et même de permettre au S&P 500 d'atteindre de nouveaux records.

L'année 2019 a été marquée par un fort rebond des marchés boursiers accompagné d'une baisse des taux d'intérêt qui a profité aux secteurs du revenu fixe. Ainsi, l'indice obligataire canadien FTSE/TMX a généré un rendement de 6,9 %. Le secteur du long terme a généré les meilleurs rendements en 2019, 12,7 %. Les prix du pétrole ont eux aussi rebondi fortement après une fin d'année 2018 désastreuse. L'indice MSCI ACWI (tous pays), a quant à lui, dégagé en 2019 un rendement de 20,2 % en dollars canadiens. Au Canada, le S&P/TSX a produit un rendement de 22,9 % en 2019 grâce à l'apport des secteurs des produits industriels et de la technologie. Au sud de la frontière, les titres technologiques ont continué leur dominance avec un rendement sectoriel de 43 % et une contribution de 10 % au rendement total du S&P 500 de 31,5 %. Le dollar canadien a connu une année sans éclat, avec un rendement positif de 5 %.

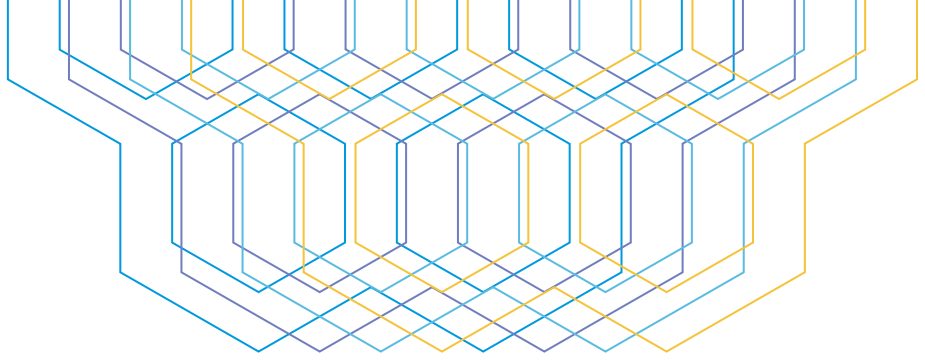
Le portefeuille de revenu fixe a surpassé son indice avec un rendement de 7,5 %. Pratiquement tous les gestionnaires ont contribué à la performance de 2019, mais les mandats en titres de sociétés étrangères ont été les grands gagnants avec des rendements de plus de 12 %.

Le portefeuille d'actions canadiennes a généré un rendement absolu fort intéressant. Toutefois, la performance relative de nos gestionnaires de grande capitalisation a retranché près de 3 % à celle de l'indice S&P/TSX. Malgré une bonne performance relative de nos gestionnaires, les actions à faible capitalisation ont elles aussi retranché à la performance relative du portefeuille. La sous-pondération au secteur de la technologie, plus spécifiquement le titre Shopify, a nui à la performance relative.

Le portefeuille d'actions étrangères a généré un rendement de plus de 18 % en dollars canadiens sur l'année, ce qui représente une valeur ajoutée négative de 2 %. Les pays émergents, les titres hors États-Unis ainsi que les mandats de style valeur ont contribué négativement à la performance relative de l'année.

Le portefeuille de produits alternatifs a produit un rendement de 7,6 % en dollars canadiens pour 2019. La force du dollar a pesé légèrement sur les rendements, néanmoins ceux-ci demeurent toujours dans la fourchette des rendements attendus pour cette catégorie d'actifs.

Après une année 2018 qui nous a fait vivre de fortes émotions au 4<sup>e</sup> trimestre, l'année 2019 nous a fait oublier cette période difficile et a permis de générer de forts rendements dans toutes les catégories d'actifs dans un contexte géopolitique et économique toujours aussi incertain.



# Message du président

**EN 2019, LA CAISSE COMMUNE** a obtenu un rendement de 13,8 % et son actif était de 9,1 milliards de dollars. Après une fin d'année 2018 assez difficile, nous pouvions facilement nous attendre à un début d'année plutôt morose, mais avec les taux d'intérêt prêts à redescendre, un nouveau pacte de l'ALENA et des évaluations boursières beaucoup plus raisonnables, la nouvelle année avait le potentiel de surprendre positivement. En effet, la majorité des catégories d'actifs ont généré des rendements positifs en 2019. À la suite du changement de cap des banques centrales et un retour à l'assouplissement quantitatif combinés à une baisse de tension des guerres commerciales entre la Chine et les États-Unis en fin d'année, le marché boursier américain a enchaîné record après record. Cette embellie a été propulsée par le secteur technologique et plus particulièrement les titres à très grandes capitalisations (Apple, Amazon, Microsoft, Google, etc.). Ces derniers ne cessent d'augmenter leur capitalisation boursière au point où ce secteur compte pour près de 20 % de la pondération du S&P 500. Dans un tel contexte, il s'avère difficile de suivre la cadence du marché boursier lorsque la concentration des performances de l'indice se résume à une poignée de titres. Ceci étant dit, la Caisse commune a tout de même su générer un rendement absolu fort intéressant de près de 14 %.

Les travaux sur la révision des politiques de placement étant terminés, 2019 fut une année propice à la mise à l'investissement du portefeuille de produits alternatifs afin d'en augmenter la pondération. De plus, une révision des structures de gestion en actions canadiennes et étrangères a été entamée. Les membres de la Commission de la Caisse Commune ont aussi été invités à réfléchir à leur modèle d'affaires afin de se doter d'outils de gestion plus souples et dynamiques permettant de mieux aborder les défis actuels et futurs des marchés financiers.

Que nous réserve 2020 ? Au moment où nous publions ce rapport annuel, nous sommes en pleine crise pandémique avec une contraction économique et un niveau de chômage non observés depuis la grande dépression des années 1930. Dans un tel contexte, on se doit de maintenir la tête hors de l'eau, de s'assurer d'avoir les liquidités nécessaires afin de rencontrer nos obligations et de toujours garder un horizon de long terme lors de nos décisions d'investissement. Les membres de la Commission de la Caisse Commune ont su démontrer à travers le temps leur résilience et leur capacité d'adaptation face à l'imprévu. Malgré les impacts humains et économiques de cette crise, je suis convaincu qu'ils parviendront à garder le cap et continueront de prendre les décisions qui s'imposent dans le contexte actuel.

Après plus de 25 ans d'implication au sein de la Commission de la Caisse Commune, je quitterai mes fonctions en mai 2020 non sans un certain pincement au cœur, mais avec le sentiment d'avoir apporté une modeste contribution à la bonification de cette institution d'envergure constituée des Commissions des régimes de retraite de la Ville de Montréal, de la Commission de la Caisse Commune de même que du Bureau des régimes de retraite. Finalement, je tiens à souligner la collaboration des membres de la Commission de la Caisse Commune ainsi que tout le personnel du Bureau pour leur travail et appui constant dans l'élaboration des stratégies de gestion des régimes.

Le Président,

Jacques Marleau



# Les placements

## A) POLITIQUE DE PLACEMENT

Les avoirs de la Caisse commune ont été investis selon la politique de placement adoptée par chacune des commissions des régimes de retraite qui conservent des éléments de leur actif dans la Caisse commune. Cette politique est révisée régulièrement. La politique en vigueur comporte, entre autres, les paramètres suivants :

### Énoncé de principe

- Maximiser le rendement à long terme, tout en maintenant le degré de risque au niveau jugé approprié.
- Viser des résultats supérieurs à la moyenne, tout en évitant de compromettre l'équilibre actuariel.

### Objectif à long terme

- Rendement annuel total au moins égal au pourcentage d'augmentation de l'indice des prix à la consommation, plus 3,75 %.

### Objectif à moyen terme

- Rendement au-dessus de la cible sur une période mobile de quatre ans.

### Répartition des actifs de la Caisse commune

Dans le but d'augmenter le rendement, la composition du portefeuille de l'ensemble de la Caisse commune pourra varier. Toutefois, le pourcentage de la valeur marchande de chaque catégorie d'actifs dans lesquels des placements sont effectués devra se situer à l'intérieur des balises globales suivantes :

Classe d'actif	Répartition minimale	Répartition cible	Répartition maximale
Marché monétaire	0 %	2 %	10 %
Obligations	25 %	29 %	35 %
Actions			
• canadiennes	15 %	18 %	25 %
• étrangères	30 %	35 %	45 %
Produits alternatifs	5 %	16 %	20 %
<b>Total</b>		<b>100 %</b>	

## B) CIBLES ET INDICES DE RÉFÉRENCE

Composition du portefeuille cible :

- 2 % FTSE/TMX – Bons du Trésor 91 jours
- 29 % FTSE/TMX Universel
- 18 % S&P/TSX Composé
- 35 % MSCI ACWI (\$ CAD)
- 16 % FTSE/TMX – Bons du Trésor 91 jours + 3,75 %

## C) VALEUR MARCHANDE

La répartition des placements de la Caisse commune se détaille comme suit au 31 décembre 2019 :

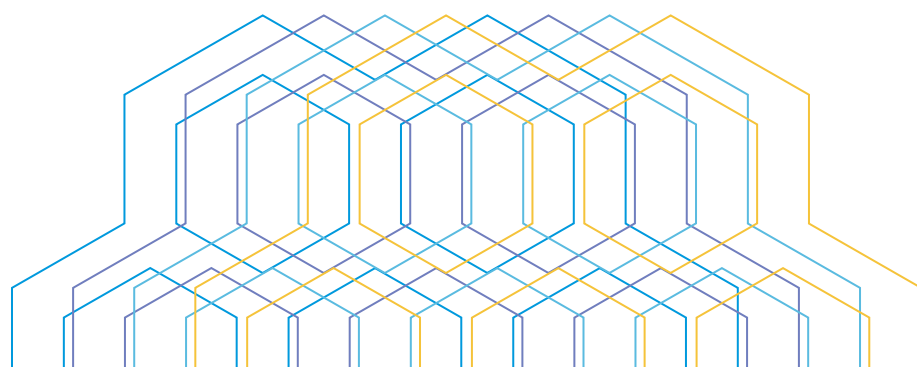
<b>(En millions de \$)</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Encaisse et effets à court terme (1)	<b>210,3</b>	168,7
Obligations	<b>2 357,0</b>	2 190,3
Actions canadiennes	<b>1 511,0</b>	1 384,2
Actions étrangères	<b>3 292,7</b>	2 934,2
Produits alternatifs	<b>1 672,1</b>	1 548,6
Instruments financiers dérivés sur devises (2)	<b>33,2</b>	-13,3
<b>Total</b>	<b>9 076,3</b>	8 212,7

La valeur marchande des placements est établie à la juste valeur.

(1) Comprend l'encaisse et les effets à court terme gérés à l'interne.

(2) En 2019, le montant de 33,2 M \$ inclut des options sur devises et des effets à court terme.

Des contrats à terme et des options sur devises sont utilisés pour la couverture des devises étrangères.



## D) POSITIONNEMENT À L'INTÉRIEUR DE CHAQUE CLASSE D'ACTIF

### Encaisse et effets à court terme

Une allocation de 2 % des actifs de la Caisse commune est prévue au portefeuille cible qui sert essentiellement à fournir la liquidité nécessaire au paiement des rentes. Au 31 décembre 2019, l'équipe interne gérait 210,3 M\$ de placements sur le marché monétaire et l'ensemble des gestionnaires externes en détenait 184,2 M\$.

### Obligations

Cette classe d'actif est composée de :

#### Obligations canadiennes

Le portefeuille d'obligations canadiennes est la pierre d'assise de la Caisse commune qui doit générer des revenus stables et prévisibles. De plus, une stratégie « dynamique » de la gestion du risque de taux d'intérêt est en place. La structure de gestion des obligations canadiennes est composée de deux mandats spécialisés : un mandat de gestion active en obligations fédérales et corporatives et un mandat de gestion passive en obligations canadiennes, provinciales et municipales.

#### Autres obligations

Dans le but de diversifier le portefeuille obligataire et d'en accroître le rendement, il a été prévu d'ajouter plusieurs mandats obligataires dits « satellites ». Au 31 décembre 2019, nous avons deux mandats de gestion active en obligations de sociétés mondiales, quatre investissements dans des fonds de dettes privées de sociétés canadiennes, trois investissements dans des fonds de dettes hypothécaires à court terme au Canada et un investissement dans un fonds obligataire mondial.

### Actions canadiennes

Cette classe d'actif est gérée par trois gestionnaires spécialisés ayant des mandats en actions canadiennes de grandes capitalisations et deux gestionnaires ayant des mandats en actions canadiennes de petites capitalisations. Le tableau suivant décrit la répartition des placements par secteur des cinq gestionnaires à l'intérieur de cette classe d'actif. Les actions de petites capitalisations représentent environ 20 % du portefeuille d'actions canadiennes.

#### Au 31 décembre 2019

Secteur d'activités des placements en actions canadiennes	Portefeuille %	Indice de référence S&P/TSX (composé) %
Énergie	16	17,0
Matériaux de base	10	11,3
Produits industriels	13	11,0
Biens de consommation discrétionnaire	6	4,1
Biens de consommation courante	5	3,9
Soins de santé	1	1,3
Services financiers	28	32,0
Technologie de l'information	7	5,6
Services de télécommunication	4	5,5
Services publics	3	4,8
Immobilier	6	3,5
Autres	1	0,0
	100,0	100,0



## Actions étrangères

La structure de gestion en actions étrangères comprend maintenant huit mandats avec la répartition suivante :

### Répartition des portefeuilles au 31 décembre 2019

Mandats	Portefeuille %
Actions mondiales (3 mandats)	18,3
Actions américaines de grandes capitalisations	5,7
Actions américaines de petites capitalisations	2,2
Actions EAEO de grandes capitalisations (1 mandat)	5,2
Actions européennes de petites capitalisations	2,1
Actions de pays émergents	2,8
<b>Total</b>	<b>36,3</b>

Les mandats en actions mondiales, actions américaines de grandes capitalisations, actions EAEO et actions européennes peuvent allouer un pourcentage de leurs investissements à des actions de pays émergents.

### Répartition géographique des actions étrangères au 31 décembre 2019

	Portefeuille %	Indice de référence MSCI ACWI %
États-Unis	47	54,0
Europe développée excluant le Royaume-Uni	21	15,2
Royaume-Uni	7	4,9
Japon	7	7,2
Pacifique excluant le Japon	5	3,9
Pays émergents	11	11,8
Autres pays	2	3,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

## Produits alternatifs

Cette classe d'actif est composée de trois grandes catégories : les stratégies à rendement absolu, les fonds d'infrastructures et les fonds en immobilier. À cela, il faut ajouter treize mandats spécialisés : onze fonds de dettes privées internationales et deux mandats canadiens.

## Mandats en produits alternatifs au 31 décembre 2019 en % des actifs totaux

	%
<b>Stratégies à rendement absolu</b>	
Blackrock (fonds de fonds)	2,1
Bridgewater	0,7
IPM	0,7
Gestion Cristallin	0,6
Formula Growth	0,5
Programme des gestionnaires en émergence du Québec (P.G.E.Q.)	0,3
<b>Fonds en infrastructure</b>	
CUBE Infrastructure I et II	0,5
Global Infrastructure Partners I, II, III et IV	1,8
Highstar Capital III	0,1
DWS Pan-European Infrastructure Fund I et II	0,9
Ardian Infrastructure IV, V et American IV	0,4
AXA Infrastructure III	0,1
Archmore International Infrastructure Fund II	0,3
New American Bridges Fund I	0,1
<b>Fonds d'immobilier</b>	
BlackRock Asia Property IV et V	0,3
BlackRock Europe Property IV et V	0,2
BlackRock US Property	0,8
Deutsche Asset Management	1,7
Guardian Capital Real Estate Fund	1,1
Hancock Timberland and Farmland	0,5
Brookfield SERP III	0,2
<b>Fonds de dettes privées</b>	
Amerra Capital Management II, III et Annexe	0,9
Clarion Partners	0,3
CVC Credit Partners I et II	0,9
THL Credit III et IV	1,0
MBI/TEC	0,1
AMP Capital III et IV	0,9
Penfund Capital VI	0,1
Tikehau TDL IV	0,3
<b>Total produits alternatifs</b>	<b>18,4</b>

## Gestion des devises

Afin de se protéger contre les fluctuations des taux de change, la Caisse commune applique une couverture dynamique partielle de son exposition au dollar américain (« USD ») et à l'euro (« € »).

# Les rendements

## A) PAR CLASSE D'ACTIF

Portefeuille	Caisse commune	Rendement des indices	Indices
Marché monétaire	3,3	1,7	FTSE/TMX 91 jrs
Obligations	7,5	6,9	FTSE/TMX-U
Actions canadiennes	19,7	22,9	S&P/TSX
Actions étrangères	18,2	20,2	MSCI ACWI (≠ CAD)
Produits alternatifs	7,6	5,5	FTSE/TMX + 3,75 %

FTSE/TMX 91 jrs : FTSE/TMX – Bons du Trésor 91 jours

FTSE/TMX – U : FTSE/TMX Universel

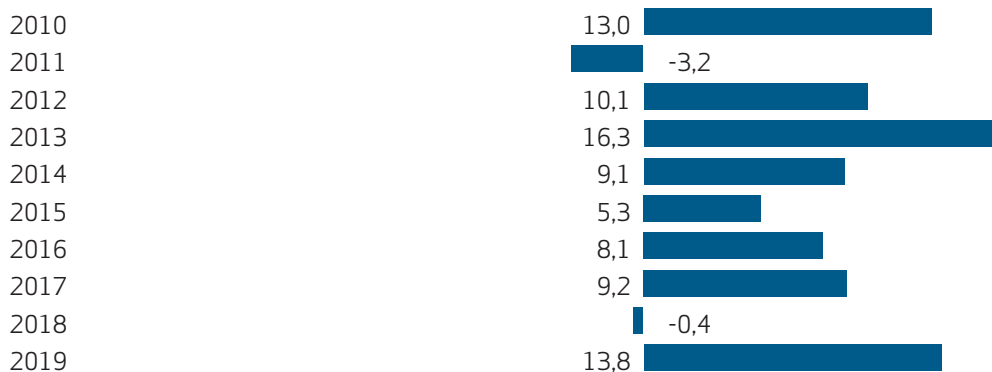
S&P/TSX : S&P/TSX Composé

MSCI ACWI : Morgan Stanley All Country World Index

## B) HISTORIQUE

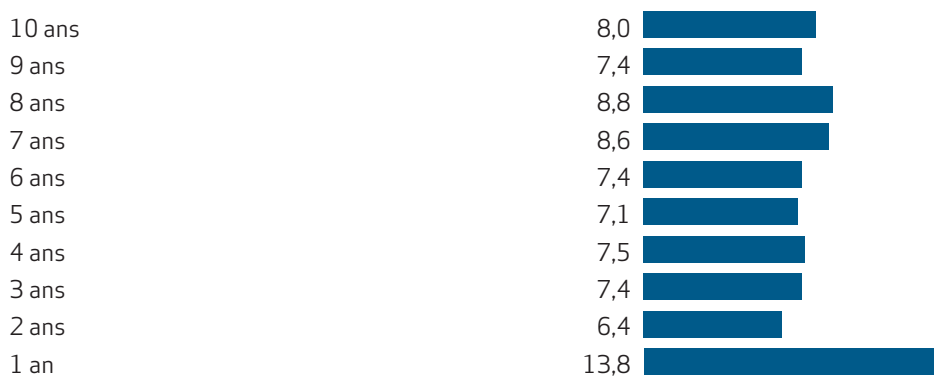
### Rendements annuels

%



### Rendements annualisés au 31 décembre 2019

%



## C) ÉVOLUTION DE L'AVOIR

Actif net au 1<sup>er</sup> janvier 2019

(En milliers de dollars) **8 218 656**

+ Revenus de placements	292 705
+ Modification de la juste valeur des placements	823 698
+ Honoraires de gestion	27 739
= Total des revenus	1 144 142
- Honoraires professionnels et frais d'administration	27 739
= Bénéfice net	1 116 403
- Retraits nets	256 737

Actif net au 31 décembre 2019 **9 078 322**

## D) CROISSANCE DE L'ACTIF

(En milliers de dollars)	Actif au début	+	Croissance nette	=	Actif à la fin
2010	3 480 382 *		325 629		3 806 011
2011	3 806 011		(212 173)		3 593 838
2012	3 593 838		511 541		4 105 379
2013	4 110 441 **		794 187		4 904 628
2014	4 904 628		456 964		5 361 592
2015	5 361 592		387 154		5 748 746
2016	5 748 746		2 147 877 ***		7 896 623
2017	7 896 623		552 318		8 448 941
2018	8 448 941		(230 285)		8 218 656
2019	8 218 656		859 666		9 078 322

\* Redressement de l'actif net au 1<sup>er</sup> janvier 2010 à la suite de l'application du cours acheteur.

\*\* Redressement de l'actif net au 1<sup>er</sup> janvier 2013 à la suite de l'application du cours de clôture.

\*\*\* Inklus les actifs reçus des régimes d'origine en 2016.

# Rapport de l'auditeur et états financiers

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

### Au président et aux membres de la Commission de la Caisse commune

#### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Commission de la Caisse commune (ci-après « la Caisse »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2019 et les états du résultat global, de l'évolution de l'actif net attribuable aux détenteurs d'unités et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Caisse au 31 décembre 2019 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

#### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Caisse conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Responsabilités de la Direction du financement, de la trésorerie et du bureau de la retraite et des membres de la Commission de la Caisse commune à l'égard des états financiers

La Direction du financement, de la trésorerie et du bureau de la retraite est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction du financement, de la trésorerie et du bureau de la retraite qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Caisse à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction du financement, de la trésorerie et du bureau de la retraite a l'intention de liquider la Caisse ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux membres de la Caisse de surveiller le processus d'information financière de la Caisse.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Caisse;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction du financement, de la trésorerie et du bureau de la retraite, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du financement, de la trésorerie et du bureau de la retraite du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Caisse à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Caisse à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux membres de la Caisse notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R. L.*<sup>1</sup>

Montréal  
Le 17 mars 2020

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A120795



# Caisse commune des commissions des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2019

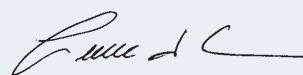
	2019	2018
(En milliers de dollars canadiens)	\$	\$
<b>ACTIFS</b>		
<b>PLACEMENTS à la juste valeur (note 3)</b>	<b>9 060 018</b>	8 200 378
<b>CRÉANCES</b>		
Intérêts courus	10 508	10 255
Dividendes à recevoir	5 887	7 363
Autres créances à recevoir	7 032	5 632
	<b>23 427</b>	23 250
<b>ENCAISSE</b>	<b>6 286</b>	4 925
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>9 089 731</b>	8 228 553
<b>PASSIFS</b>		
<b>CHARGES À PAYER</b>	<b>11 409</b>	9 897
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>11 409</b>	9 897
<b>ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS</b>	<b>9 078 322</b>	8 218 656

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour la Commission de la Caisse commune



Jacques Marleau  
Président



Lucie St-Jean  
Secrétaire – trésorier



## ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

<b>(En milliers de dollars canadiens)</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES</b>		
Modification de la juste valeur des placements (note 3)	<b>823 698</b>	(293 762)
Revenus de placements		
Intérêts		
Obligations	<b>61 908</b>	79 314
Effets à court terme	<b>9 580</b>	8 514
Dividendes	<b>120 838</b>	120 264
Distributions des fonds de dettes privées canadiens et étrangers	<b>31 905</b>	21 947
Distributions des fonds de placements alternatifs	<b>68 474</b>	38 520
Total de la modification de la juste valeur des placements et des revenus de placements	<b>1 116 403</b>	(25 203)
Honoraires de gestion (note 4)	<b>27 739</b>	27 612
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 144 142</b>	2 409
<b>CHARGES</b>		
Honoraires professionnels et frais d'administration	<b>27 739</b>	27 612
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS</b>	<b>1 116 403</b>	(25 203)

## ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

<b>(En milliers de dollars canadiens)</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>8 218 656</b>	8 448 941
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'unités</b>	<b>1 116 403</b>	(25 203)
<b>Retraits nets des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal</b>	<b>(256 737)</b>	(205 082)
<b>ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>9 078 322</b>	8 218 656

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

	2019	2018
(En milliers de dollars canadiens)	\$	\$
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'unités	<b>1 116 403</b>	(25 203)
Ajustement au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements	<b>(199 402)</b>	(222 708)
Perte (gain) nette non réalisée incluse dans la modification de la juste valeur des placements	<b>(624 296)</b>	516 470
Achats de placements	<b>(3 694 559)</b>	(3 891 965)
Produit à la vente et à l'échéance des placements	<b>3 713 766</b>	3 794 189
Recettes (déboursés) nettes relatives aux dérivés sur devises	<b>4 588</b>	(9 752)
Intérêts courus	<b>(253)</b>	1 748
Dividendes à recevoir	<b>1 476</b>	(461)
Autres créances à recevoir	<b>(1 400)</b>	2 841
Charges à payer	<b>1 512</b>	(2 802)
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>	<b>317 835</b>	162 357
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Retraits nets des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal	<b>(256 737)</b>	(205 082)
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>(256 737)</b>	(205 082)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>61 098</b>	(42 725)
Écart de conversion sur la trésorerie et équivalents	<b>(3 269)</b>	6 131
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>318 893</b>	355 487
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>376 722</b>	318 893
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		
Encaisse	<b>6 286</b>	4 925
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	<b>370 436</b>	313 968
<b>TOTAL</b>	<b>376 722</b>	318 893
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>		
Intérêts reçus	<b>71 235</b>	89 576
Dividendes reçus	<b>122 314</b>	119 803

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



# Notes complémentaires

## 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Caisse commune des commissions des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal (ci-après « la Caisse »), créée par le règlement du Conseil de l'ancienne Ville de Montréal (« la Ville ») numéro 8932, est en exploitation depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1984 et par son statut, est exempte d'impôt en vertu de l'article 248 (1) et de l'article 1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. L'adresse du siège social de la Caisse est le 630, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec).

Les commissions des six régimes de retraite agréés de la Ville de Montréal ont octroyé un mandat administratif à la Ville de Montréal en déléguant la préparation des états financiers à la *Direction du financement, de la trésorerie et du bureau de la retraite* (ci-après « le délégataire »).

Cette Caisse a pour but d'administrer les placements et les excédents de liquidités des régimes de retraite des employés de la Ville (« les régimes »). La participation des régimes dans la Caisse est représentée par des unités attribuées à chacun des régimes selon les apports (retraits) à la Caisse, les revenus nets de placements et la modification de la juste valeur des placements.

La valeur de chaque unité demeure fixée à 1 075,50 \$ depuis le 31 décembre 1990 puisque la variation de la juste valeur est attribuée en unités de participation additionnelles depuis cette date.

L'attribution des nouvelles unités s'effectue la première journée de chaque mois au prorata des unités déjà détenues par chacun des régimes à la fin du mois précédent.

La Caisse doit gérer et effectuer le placement de ses actifs conformément aux normes édictées par *Retraite Québec* et celles de la politique de placement des régimes.

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, y compris les états comparatifs ont été approuvés et autorisés pour publication par la Commission de la Caisse commune, le 17 mars 2020.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### a) Mode de présentation et adoption des IFRS

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des placements qui sont évalués à la juste valeur et sont dressés conformément aux *Normes internationales d'information financière* (« IFRS »).

### b) Entité d'investissement

La Caisse répond à la définition d'entité d'investissement aux termes de l'IFRS 10, car les conditions suivantes sont remplies :

- La Caisse obtient les excédents de liquidités des détenteurs d'unités dans le but d'offrir des services de gestion d'investissements;
- La Caisse déclare aux détenteurs d'unités que son activité d'investissement a pour but de générer des rendements et de procurer des revenus d'investissements conformément à sa mission;
- La Caisse mesure et évalue la performance de ses investissements sur une base de juste valeur.

Ainsi la Caisse ne prépare pas d'états financiers consolidés.

### c) Filiale

La participation dans la filiale, en propriété exclusive, 4272675 Canada inc. est comptabilisée à la juste valeur et comprend les placements suivants :

- Global Infrastructures Partners – CL.P, détenu à 1,7 % (1,7 % en 2018);
- Global Infrastructures Partners II – CL.P, détenu à 1,5 % (1,6 % en 2018);
- UBS International Infrastructures Fund II, détenu à 3,9 % (3,9% en 2018).

Ces placements sont présentés sous la rubrique « *Investissements dans des fonds d'infrastructures* » à la note 3.

### d) Estimations comptables et jugements critiques

Pour dresser les états financiers conformément aux IFRS, le délégataire doit établir des estimations et poser des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés dans *l'état de la situation financière* et *l'état du résultat global*. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que le délégataire possède des événements en cours et sur les mesures que ce dernier pourrait prendre à l'avenir. Le délégataire estime que les hypothèses sous-jacentes sont appropriées et que les états financiers présentent par conséquent une image fidèle de la situation financière de la Caisse ainsi que de sa performance financière. Les paragraphes suivants présentent les estimations comptables et les jugements critiques les plus importants.

#### **Juste valeur des instruments financiers :**

La Caisse évalue ses placements au cours de clôture conformément aux IFRS qui indiquent que la valeur des placements doit correspondre à un prix compris dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, les IFRS stipulent alors que la Caisse doit déterminer le cours en considérant le caractère le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et des circonstances. Le délégataire a pris position que lorsqu'une telle situation se produit, les placements sont évalués au cours acheteur.

La Caisse détient également des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs. Pour ces derniers, le délégataire évalue les placements selon les informations fournies par les gestionnaires.

## e) Instruments financiers

### I) Classification des instruments financiers :

La Caisse classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes conformément à *IFRS 9 – Instruments financiers*.

- Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) :  
Les actifs financiers à la JVRN comprennent les actifs financiers qui sont classés à la juste valeur, soit l'ensemble des placements de la Caisse, ce qui inclut les intérêts courus, étant donné que les placements de la Caisse sont gérés sur une base de juste valeur selon la stratégie d'investissement. Les actifs et passifs financiers à la JVRN comprennent les engagements de prêts qui sont désignés à la JVRN ainsi que les instruments financiers dérivés sur devises qui sont détenus à des fins de transactions.
- Actifs financiers au coût amorti :  
Les actifs financiers au coût amorti sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes et déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les dividendes à recevoir, les autres créances ainsi que l'encaisse sont classés dans cette catégorie.  
  
Les actifs financiers au coût amorti doivent être dépréciés du montant des pertes de crédits attendues. Étant donné l'échéance très courte de ces actifs financiers, la solidité financière des contreparties impliquées et l'historique des pertes encourues, la Direction estime que le risque de perte est très faible. Pour cette raison, aucune dépréciation n'a été comptabilisée pour les actifs au coût amorti.
- Passifs financiers au coût amorti :  
Cette catégorie inclut tous les passifs financiers, sauf ceux classés à la JVRN. La Caisse inclut dans cette catégorie les charges à payer.

### II) Instruments financiers – comptabilisation et évaluation de la juste valeur :

#### **Évaluation initiale :**

Lors de l'évaluation initiale, tous les instruments financiers de la Caisse sont évalués à la juste valeur. Toutes les opérations de placements sont inscrites lorsque les risques et les avantages découlant de la propriété de ces placements sont transférés. Tous les titres sont inscrits à la date de transaction de l'opération. Les coûts de transaction, comme les commissions de courtage, engagés au moment de l'achat et de la vente de titres par la Caisse sont constatés à l'état du résultat global de la période considérée.

#### **Évaluation subséquente :**

Les actifs et passifs financiers à la JVRN sont évalués à la juste valeur. Tout changement dans la juste valeur de ces instruments financiers est comptabilisé au poste « *Plus-value (moins-value) non réalisée dans la valeur des placements* ».

L'écart entre la valeur d'un actif au moment de son acquisition et sa juste valeur actuelle tient compte des variations des taux du marché et du risque de crédit de l'émetteur depuis la date d'acquisition initiale. La plus-value ou moins-value non réalisée de la juste valeur des placements est constatée au poste « *Modification de la juste valeur des placements* » dans l'état du résultat global.

Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Étant donné l'échéance à court terme de ces instruments financiers, leur valeur au coût amorti se rapproche de la juste valeur.

#### **Décomptabilisation :**

Les actifs financiers sont décomptabilisés quand les droits contractuels aux flux de trésorerie des investissements ont expiré ou que la Caisse a transféré d'une manière substantielle le risque ainsi que l'avantage financier de sa participation (propriété). Les passifs financiers sont décomptabilisés quand une entente contractuelle spécifie que l'obligation face à ce passif est acquittée, annulée ou expirée.

### III) Placements :

- Les effets à court terme comprennent des instruments financiers dont les échéances ne dépassent pas douze mois. Ils sont évalués à la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus en fonction des taux du marché.
- Les obligations sont évaluées selon les prix obtenus d'intervenants reconnus sur le marché. Les valeurs obtenues correspondent au cours de clôture lorsque ce dernier est disponible. La juste valeur des fonds de dettes privées canadiens et étrangers est déterminée à l'aide des valeurs établies par les gestionnaires.
- Les actions cotées en bourse sont évaluées au cours de clôture.
- Les investissements dans les fonds de stratégies à rendement absolu s'effectuent par le biais de fonds et de fonds de fonds à stratégies à rendement absolu. La juste valeur de ces investissements est fournie par les administrateurs des fonds et est basée sur les valeurs cotées en bourse. Des états financiers de chaque fonds et chaque fonds de fonds sont audités par des auditeurs indépendants et sont obtenus lorsque disponibles.
- Les investissements dans les fonds d'infrastructures et dans les fonds immobiliers privés sont constitués de placements sur les marchés privés effectués en vertu de conventions de sociétés en commandite. La juste valeur de ces investissements est égale à la valeur fournie par le commandité du fonds à moins qu'il existe une raison précise et vérifiable objectivement pour laquelle elle varie par rapport à la valeur fournie par le commandité. Des états financiers de chaque fonds sont audités par des auditeurs indépendants et sont obtenus lorsque disponibles.
- Le placement en unités du fonds commun équilibré est présenté à la juste valeur selon le cours fourni par le gestionnaire de ce fonds.
- La gestion du risque lié à la fluctuation des devises est effectuée par l'entremise d'instruments financiers dérivés sur devises. Ces derniers comprennent des contrats de change à terme et des options sur devises.
  - Les contrats de change à terme sont des engagements permettant d'échanger une devise à une date donnée pour une quantité et un prix établi dans le contrat. Il s'agit de contrats de gré à gré dont les conditions sur mesures sont négociées directement entre les parties sur des marchés non cotés.
  - Les options sur devises sont des ententes de gré à gré négociées sur des marchés non cotés. Selon ces ententes, le vendeur octroie à une contrepartie le droit, mais non l'obligation d'acheter ou de vendre une devise à une date future et à un taux de change prédéterminé.

## **f) Constatation des produits**

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice. Les dividendes sont comptabilisés au moment où le droit de recevoir le paiement est établi, lequel correspond à la date ex-dividende pour les actions cotées en bourse. Les revenus provenant de la participation au revenu net de fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution.

## **g) Produits d'honoraires de gestion**

La Caisse constate ses produits d'honoraires de gestion, selon les modalités prévues dans les ententes conclues avec les régimes, lorsque la prestation des services est achevée, que les honoraires sont déterminés ou déterminables et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

## **h) Conversion de devises**

Les apports nets à la Caisse sont libellés en dollars canadiens, le dollar canadien constituant la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Caisse. Les transactions en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur aux dates de transactions. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change à la date d'évaluation. Les écarts de conversion sur les placements sont inclus à l'état du résultat global au poste « *Modification de la juste valeur des placements* ».

## **i) Opérations conclues avec des parties liées**

Les opérations conclues avec des parties liées dans le cours normal des activités sont comptabilisées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

## **j) Prêts de titres**

La Caisse peut prêter des titres aux termes d'un contrat prévoyant les restrictions définies par la législation canadienne en valeurs mobilières. Les garanties détenues se composent d'obligations gouvernementales et de titres admissibles. Le revenu provenant du prêt de titres, le cas échéant, est comptabilisé à l'état du résultat global lorsqu'il est gagné. Les titres prêtés restent inscrits à l'état de la situation financière à titre de placements. La juste valeur des titres prêtés et des garanties détenues est déterminée quotidiennement.

## **k) Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Le poste « *Trésorerie et équivalents de trésorerie* » comprend l'encaisse et les dépôts à vue de même que les autres placements à court terme très liquides dont l'échéance est au maximum 90 jours à partir de la date d'acquisition, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ils sont évalués à la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie futurs en fonction des taux de rendement prévus.

### 3. PLACEMENTS ET AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS

La répartition des placements de la Caisse se détaille comme suit au 31 décembre :

(En milliers de dollars)	2019		2018	
	Juste valeur \$	Coût \$	Juste valeur \$	Coût \$
<b>À la juste valeur</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	370 436	370 942	313 968	313 010
Effets à court terme	24 104	24 220	598	601
Titres à revenus fixes				
Obligations canadiennes	1 415 667	1 331 320	1 304 291	1 267 379
Obligations étrangères	644 268	685 717	670 449	719 158
Fonds de dettes privées canadiens et étrangers	658 667	653 923	509 148	490 523
Actions				
Canadiennes	1 443 061	1 255 523	1 321 251	1 339 059
Étrangères	3 210 296	2 503 043	2 878 409	2 513 573
Sociétés de placements immobiliers	156 648	139 589	168 779	162 728
Instruments financiers dérivés sur devises	28 314	1 124	(58 158)	1 504
Investissement dans un fonds commun équilibré	12 416	10 000	11 206	10 000
Placements alternatifs				
Investissements dans des fonds de stratégies à rendement absolu	434 955	428 448	423 777	426 655
Investissements dans des fonds d'infrastructures	383 413	317 269	418 755	309 430
Investissements dans des fonds immobiliers privés	277 773	276 861	237 905	209 015
<b>Total</b>	<b>9 060 018</b>	<b>7 997 979</b>	<b>8 200 378</b>	<b>7 762 635</b>

Au 31 décembre 2019, la valeur des titres prêtés s'établit à 1 610 688 000 \$ (1 594 044 000 \$ en 2018) tandis que la valeur des garanties détenues s'élève à 1 642 926 000 \$ (1 625 947 000 \$ en 2018).

Les revenus provenant des prêts de titres représentent 2 509 000 \$ en 2019 (3 621 000 \$ en 2018).



La modification de la juste valeur des placements se détaille comme suit au 31 décembre :

<b>(En milliers de dollars)</b>	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
<b>Modification de la juste valeur des placements</b>		
Gains réalisés sur la vente de placements	<b>167 303</b>	208 519
Gains sur devises	<b>28 638</b>	35 562
Gains (pertes) réalisés à l'échéance des contrats de change	<b>3 461</b>	(21 373)
Plus-value (moins-value) non réalisée de la valeur des placements	<b>624 296</b>	(516 470)
<b>Total</b>	<b>823 698</b>	(293 762)

L'incidence de la variation de la juste valeur des placements et de la variation pour taux de change est présentée à titre de plus (moins) value non réalisée de la valeur des placements. Ce montant est inclus au poste « *Modification de la juste valeur des placements* » et se détaille comme suit :

<b>(En milliers de dollars)</b>	<b>Plus-value (moins-value) non réalisée au 31-12-19</b>	Plus-value (moins-value) non réalisée au 31-12-18	<b>Variation Plus-value (moins-value) non réalisée 2019</b>	Variation Plus-value (moins-value) non réalisée 2018
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>(506)</b>	958	<b>(1 464)</b>	1 889
Effets à court terme	<b>(116)</b>	(3)	<b>(113)</b>	2
Titres à revenus fixes				
Obligations canadiennes	<b>84 347</b>	36 912	<b>47 435</b>	(14 298)
Obligations étrangères	<b>(41 449)</b>	(48 709)	<b>7 260</b>	(23 060)
Fonds de dettes privées canadiens et étrangers	<b>4 744</b>	18 625	<b>(13 881)</b>	20 446
Actions				
Canadiennes	<b>187 538</b>	(17 808)	<b>205 346</b>	(224 226)
Étrangères	<b>707 253</b>	364 836	<b>342 417</b>	(259 085)
Sociétés de placements immobiliers	<b>17 059</b>	6 051	<b>11 008</b>	(4 570)
Instrument financiers dérivés sur devises	<b>27 190</b>	(59 662)	<b>86 852</b>	(59 685)
Investissement dans un fonds commun équilibré	<b>2 416</b>	1 206	<b>1 210</b>	(575)
Placements alternatifs				
Investissements dans des fonds de stratégies à rendement absolu	<b>6 507</b>	(2 878)	<b>9 385</b>	(4 261)
Investissements dans des fonds d'infrastructures	<b>66 144</b>	109 325	<b>(43 181)</b>	31 129
Investissements dans des fonds immobiliers privés	<b>912</b>	28 890	<b>(27 978)</b>	19 824
<b>Total</b>	<b>1 062 039</b>	437 743	<b>624 296</b>	(516 470)

## Hiérarchie relativement à l'évaluation de la juste valeur selon les trois niveaux suivants :

Les tableaux suivants représentent les placements de la Caisse selon une hiérarchie basée sur l'importance des données utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements. Cette hiérarchie est constituée de trois niveaux établis selon les critères suivants :

**Niveau 1 :** Les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs financiers identiques;

**Niveau 2 :** Des données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné soit directement (à savoir des prix), soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix);

**Niveau 3 :** Des données d'entrée non observables pour l'actif ou le passif.

La répartition des actifs de la Caisse au 31 décembre 2019 s'établit comme suit :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	2019 Juste valeur totale
(En milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>				
Intérêts courus	4 344	6 164	0	10 508
Effets à court terme	0	24 104	0	24 104
Titres à revenus fixes				
Obligations canadiennes	912 999	502 668	0	1 415 667
Obligations étrangères	0	644 268	0	644 268
Fonds de dettes privées canadiens et étrangers	0	658 667	0	658 667
Actions				
Canadiennes	1 442 369	692	0	1 443 061
Étrangères	3 184 775	25 521	0	3 210 296
Sociétés de placements immobiliers	156 648	0	0	156 648
Instrument financiers dérivés sur devises	0	28 314	0	28 314
Investissement dans un fonds commun équilibré	0	12 416	0	12 416
Placements alternatifs				
Investissements dans des fonds de stratégies à rendement absolu	0	434 955	0	434 955
Investissements dans des fonds d'infrastructures	0	0	383 413	383 413
Investissements dans des fonds immobiliers privés	0	277 773	0	277 773
<b>Total</b>	<b>5 701 135</b>	<b>2 615 542</b>	<b>383 413</b>	<b>8 700 090</b>

Cette même répartition s'établissait de la manière suivante au 31 décembre 2018 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	2018 Juste valeur totale
(En milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>				
Intérêts courus	4 069	6 186	0	10 255
Effets à court terme	0	598	0	598
Titres à revenus fixes				
Obligations canadiennes	780 980	523 311	0	1 304 291
Obligations étrangères	2 502	667 947	0	670 449
Fonds de dettes privées canadiens et étrangers	0	509 148	0	509 148
Actions				
Canadiennes	1 321 251	0	0	1 321 251
Étrangères	2 862 648	15 761	0	2 878 409
Sociétés de placements immobiliers	168 779	0	0	168 779
Instrument financiers dérivés sur devises	0	(58 158)	0	(58 158)
Investissement dans un fonds commun équilibré	0	11 206	0	11 206
Placements alternatifs				
Investissements dans des fonds de stratégies à rendement absolu	0	423 777	0	423 777
Investissements dans des fonds d'infrastructures	0	0	418 755	418 755
Investissements dans des fonds immobiliers privés	0	237 905	0	237 905
<b>Total</b>	<b>5 140 229</b>	<b>2 337 681</b>	<b>418 755</b>	<b>7 896 665</b>

## Placements classés dans le niveau 3

### Investissements dans des fonds d'infrastructures :

La Caisse investit dans des fonds d'infrastructures distincts situés en Europe et aux États-Unis. Ces fonds sont tous diversifiés au niveau des secteurs d'investissement. Les principaux types d'infrastructures détenues par ces fonds sont les suivants : des aéroports, des ports, des autoroutes, des réseaux ferroviaires, des réseaux de pipeline et d'oléoduc dans le secteur pétrolier et des infrastructures liées à la gestion des déchets et à la production d'énergies renouvelables.

La juste valeur de ces investissements est égale à la valeur fournie par le commandité dans les derniers états financiers du fonds d'infrastructures à moins qu'il existe une raison précise et vérifiable objectivement pour laquelle elle varie par rapport à la valeur fournie par le commandité. Afin de déterminer la valeur des fonds, les commandités utilisent plusieurs hypothèses qui peuvent avoir un impact important sur les valeurs des fonds telles que le taux d'actualisation des flux de trésorerie futurs utilisés par le fonds pour déterminer la valeur d'un placement ainsi que l'utilisation de multiples de BAIIA (*bénéfices avant impôt, intérêts et amortissement*) de secteurs comparables pour déterminer la valeur d'un placement. Ces placements sont peu liquides et sont soumis aux mêmes risques de prix que l'ensemble des placements de la Caisse. Les investissements dans des fonds d'infrastructures sont donc classés dans le niveau 3.

## Transferts entre les niveaux 1 et 2

Aucun titre n'a été transféré de niveau en 2019. En 2018, des titres ont été transférés du niveau 1 vers le niveau 2 pour 252 026 \$. Les transferts se justifiaient essentiellement par une volatilité des marchés, exigeant des transferts entre les niveaux.

## Rapprochement de l'évaluation de la juste valeur de niveau 3

Le tableau suivant montre le rapprochement des instruments financiers classés dans le niveau 3 entre le début et la fin de l'exercice.

(En milliers de dollars)	2019 \$	2018 \$
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>418 755</b>	383 745
Produit de la vente de placements	<b>(90 466)</b>	(105 025)
Achat de placements	<b>61 146</b>	81 962
Gain net réalisé	<b>37 159</b>	26 944
Plus-value (moins-value) non réalisée	<b>(43 181)</b>	31 129
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>383 413</b>	418 755
<b>Plus-value non réalisée incluse dans la juste valeur des titres détenus à la fin de l'exercice</b>	<b>66 144</b>	109 325

Les concentrations de placements par secteurs d'activités et secteurs géographiques se détaillent comme suit :

### Secteurs d'activités des placements en actions canadiennes

(En milliers de dollars)	2019		2018	
	%	Juste valeur \$	%	Juste valeur \$
Énergie	16	237 837	17	224 319
Matériaux de base	10	146 236	12	155 418
Produits industriels	13	186 417	13	168 574
Biens de consommation discrétionnaire	6	89 158	4	51 155
Biens de consommation courante	5	77 530	5	72 375
Soins de santé	1	19 450	1	18 484
Services financiers	28	394 936	27	361 161
Technologie de l'information	7	99 369	7	87 324
Services de télécommunication	4	60 290	5	65 718
Services publics	3	44 792	3	39 080
Immobilier	6	83 295	6	76 361
Autres	1	3 751	0	1 282
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>1 443 061</b>	<b>100</b>	<b>1 321 251</b>

### Secteurs géographiques des placements en actions étrangères et de sociétés de placements immobiliers

(En milliers de dollars)	2019		2018	
	%	Juste valeur \$	%	Juste valeur \$
États-Unis	47	1 588 484	48	1 454 444
Europe excluant le Royaume-Uni	21	691 458	20	620 779
Royaume-Uni	7	235 531	7	225 410
Japon	7	242 994	7	208 385
Pacifique excluant le Japon	5	175 843	6	177 948
Pays émergents	11	362 025	11	317 000
Autres pays	2	70 609	1	43 222
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>3 366 944</b>	<b>100</b>	<b>3 047 188</b>

### Facteurs de risque

La Caisse est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les actifs et les passifs financiers de la Caisse sont résumés par catégories à la note 2 e). La gestion du risque a trait à la compréhension et à la gestion active des risques liés à l'ensemble des secteurs d'activités et de leur milieu d'exploitation connexe. La Caisse, par le biais de la politique de placement de chacun des régimes, prévoit une répartition de l'actif cible entre les placements productifs d'intérêts, les actions, les placements alternatifs et ceux du marché monétaire. La politique de placement de chacun des régimes impose aussi la diversification des placements dans chacune des catégories et fixe des plafonds d'exposition pour chaque placement et contrepartie.

Les principaux risques financiers auxquels la Caisse est exposée sont le risque de marché (y compris le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité détaillés ci-après.

## Risques de marché

### Risque de change

Le risque de change découle du fait que la Caisse investit dans des placements libellés en devises étrangères. Les fluctuations des flux de trésorerie et de la juste valeur relative du dollar canadien par rapport à ces devises peuvent avoir une incidence positive ou négative sur la juste valeur des placements. Un programme de gestion du risque de l'exposition aux devises étrangères est en place afin de réduire la volatilité des rendements de la Caisse. Le risque lié aux devises étrangères est géré par le biais d'opérations sur des instruments financiers dérivés sur devises. Les instruments financiers dérivés sur devises se présentent comme suit au 31 décembre :

	2019		2018	
(En milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$
Instruments financiers sur devises	Notionel	Juste valeur	Notionel	Juste valeur
<b>Contrats à terme de gré à gré</b>				
Dollar américain	1 023 625	18 882	1 107 118	(39 814)
Euro	246 597	8 939	409 655	(12 930)
Livre sterling	9 923	79	(10 604)	(148)
Yen japonais	16 462	168	(5 054)	574
Autres devises	(2 582)	246	21 920	4
	<b>1 294 025</b>	<b>28 314</b>	1 523 035	(52 314)
<b>Options sur devises</b>				
Dollar américain	0	0	443 889	(5 844)
	0	0	443 889	(5 844)
<b>Total</b>	<b>1 294 025</b>	<b>28 314</b>	1 966 924	(58 158)

De façon générale, pour l'ensemble de ses placements la Caisse couvre le risque lié aux deux devises principales. Une couverture dynamique est effectuée pour le dollar américain. Pour l'euro, la Caisse vise généralement à couvrir 50 % du risque lié à la position de change. Toutefois, en ce qui a trait aux titres à revenus fixes étrangers ainsi que certains fonds de placements alternatifs, la Caisse couvre la quasi-totalité de son risque lié aux devises.

Les expositions au risque de change des placements de la Caisse se présentent comme suit au 31 décembre :

<b>(En milliers de dollars)</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Principales devises</b>		
Dollar américain	<b>2 149 519</b>	1 748 365
Euro	<b>419 513</b>	223 771
Livre sterling	<b>230 173</b>	228 913
Yen japonais	<b>226 647</b>	202 633
Autres devises	<b>461 253</b>	409 064
<b>Total</b>	<b>3 487 105</b>	2 812 746

Au 31 décembre 2019, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 8,45 % (9,45 % en 2018), ces pourcentages étant établis selon l'écart-type annualisé (10 ans) des variations mensuelles de la devise canadienne par rapport aux quatre devises principales mentionnées au tableau précédent, les autres variables étant demeurées constantes, l'impact sur le bénéfice net aurait été de 294,6 millions de dollars (265,7 millions de dollars en 2018). L'exposition au risque de change varie au cours de l'exercice en fonction du volume des transactions réalisées à l'étranger. Néanmoins, l'analyse précédente est considérée comme représentative de l'exposition de la Caisse au risque de change.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt a trait à l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt sur les flux de trésorerie et sur la juste valeur des placements de la Caisse. Le portefeuille productif d'intérêts comporte des lignes directrices quant à la concentration, à la durée et à la distribution, qui sont conçues pour atténuer le risque découlant de la fluctuation des taux d'intérêt. Toutefois, aucun instrument dérivé n'est acquis pour réduire l'exposition au risque de taux d'intérêt.

Le classement selon la durée jusqu'à l'échéance des placements productifs d'intérêts est fondé sur les échéances stipulées aux contrats régissant les titres et il se détaille comme suit :

	2019	2019 Durée jusqu'à l'échéance			2019	2018
	Taux de rendement pondéré à l'échéance	Moins de 5 ans \$	5 à 10 ans \$	Plus de 10 ans \$	Juste valeur \$	Juste valeur \$
<b>(En milliers de dollars)</b>						
<b>Obligations canadiennes</b>						
Gouvernement du Canada	1,91 %	79 079	128 484	93 431	300 994	275 251
Provinces	2,49 %	34 492	103 470	474 043	612 005	505 729
Municipalités	2,19 %	68 830	14 171	14 271	97 272	135 061
Sociétés ouvertes	3,24 %	72 000	133 949	162 233	368 182	327 756
Autres	2,56 %	17 729	13 192	6 293	37 214	60 494
<b>Fonds de dettes privées canadiens et étrangers</b>						
	5,85 %	471 021	187 646	0	658 667	509 148
<b>Obligations étrangères</b>						
	3,65 %	319 851	217 994	106 423	644 268	670 449
		1 063 002	798 906	856 694	2 718 602	2 483 888

Au 31 décembre 2019, si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué d'environ 3,58 % (3,53 % en 2018), ces pourcentages étant établis selon l'écart-type annualisé (10 ans) des variations mensuelles de l'indice FTSE/TMX Universel, toutes les autres variables étant demeurées constantes, le bénéfice net aurait varié d'environ 557,3 millions de dollars en 2019 (442,9 millions de dollars en 2018). Cette analyse exclut l'impact sur le bénéfice net de la variation de juste valeur liée à la fluctuation des taux d'intérêt des fonds de prêts hypothécaires, de prêts commerciaux agricoles et de certains fonds de dettes privées détenus par la Caisse au 31 décembre 2019, d'une valeur de 409,7 millions de dollars (321,4 millions de dollars en 2018). Par conséquent, ces fonds exposent indirectement la Caisse au risque de taux d'intérêt. Ce changement est considéré comme raisonnablement possible selon les observations de la conjoncture du marché.



### Autre risque de prix

Le risque est associé à la fluctuation des flux de trésorerie et à celle de la juste valeur des placements, en actions canadiennes, actions étrangères et en actions de sociétés de placements immobiliers en raison des variations des conditions du marché, que ces variations soient dues à des facteurs propres au placement particulier ou à des facteurs touchant toutes les valeurs mobilières négociées sur le marché. La Caisse investit dans un portefeuille de placement diversifié, conformément aux politiques approuvées par les commissions des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal, afin d'atténuer l'impact de l'autre risque de prix. Au 31 décembre 2019, 53 % (53 % en 2018), des placements étaient négociés sur des bourses mondiales. Si sur les bourses mondiales, le cours des actions avait augmenté ou diminué d'environ 9,58 % à la fin de l'exercice (10,60 % en 2018), ces taux étant établis selon l'écart-type annualisé (10 ans) des variations mensuelles des indices TSX et MSCI WORLD CAD, toutes les autres variables restant constantes, le bénéfice net aurait augmenté ou diminué de 460,9 millions de dollars (463,1 millions de dollars en 2018). Cette volatilité est considérée comme une base adéquate pour estimer l'incidence qu'un changement raisonnablement possible du risque de marché aurait pu avoir sur l'évolution de l'actif net à la date de présentation de l'information financière.

### Risque de crédit

La Caisse est exposée au risque de crédit si une contrepartie est en situation de défaut ou devient insolvable. La Caisse a prévu des critères en matière de placement conçus de manière à diversifier son risque de crédit. En règle générale, la Caisse est exposée au risque de crédit en raison des titres à revenu fixe, des contrats de change et des placements alternatifs.

L'exposition maximum de la Caisse au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers comptabilisés au 31 décembre tel que décrit dans le tableau suivant :

	2019	2018
(En milliers de dollars)	\$	\$
<b>Catégorie d'actifs financiers</b>		
Encaisse	6 286	4 925
Trésorerie et équivalents de trésorerie	370 436	313 968
Effets à court terme	24 104	598
Titres à revenus fixes	2 718 602	2 483 888
Créances	23 427	23 250
Placements alternatifs		
Investissements dans des fonds de stratégies à rendement absolu	434 955	423 777
Investissements dans des fonds d'infrastructures	383 413	418 755
Investissements dans des fonds immobiliers privés	277 773	237 905
<b>Total</b>	<b>4 238 996</b>	<b>3 907 066</b>

De plus, le risque de crédit relatif à l'encaisse, à la trésorerie et équivalents de trésorerie et aux effets à court terme est considéré comme négligeable étant donné que ces instruments financiers sont en conformité avec la politique de placements dont les critères exigent de ceux-ci une notation externe de crédit de bonne qualité.

La répartition du portefeuille obligataire par cote de crédit s'établit comme suit au 31 décembre :

<b>Cote de crédit</b>	<b>2019</b>	2018
	<b>%</b>	%
AAA	<b>16</b>	16
AA	<b>16</b>	6
A	<b>18</b>	25
BBB	<b>17</b>	18
<BBB	<b>6</b>	10
Non coté <sup>(1)</sup>	<b>27</b>	25
<b>Total</b>	<b>100</b>	100

<sup>(1)</sup> Les obligations non cotées sont principalement des obligations municipales à 3 % (4 % en 2018), d'entreprises à 16 % (15 % en 2018) et des prêts hypothécaires à 8 % (6 % en 2018).

### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que la Caisse ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements financiers courants et futurs (voir note 7). Le risque de liquidité est inhérent aux activités de la Caisse et peut être influencé par diverses situations propres à un marché ou qui touchent l'ensemble des marchés, notamment les événements liés au crédit ou une fluctuation importante des marchés.

La Caisse investit principalement ses actifs dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être facilement cédés.

#### 4. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Caisse détient des obligations de la Ville de Montréal, le promoteur des régimes, d'une valeur marchande de 9,1 millions de dollars (12,3 millions de dollars en 2018). Le coût de ces obligations est de 8,5 millions de dollars (12,2 millions de dollars en 2018).

Par ailleurs, la Caisse facture, à chacun des six régimes la constituant, les honoraires professionnels et frais d'administration qu'elle encoure, conformément aux ententes et à la valeur établie entre les parties. Au 31 décembre, les honoraires de gestion facturés à chacun des régimes se détaillent comme suit :

(En milliers de dollars)	2019 \$	2018 \$
<b>Honoraires de gestion</b>		
Régime de retraite des cadres de la Ville de Montréal	5 402	5 259
Régime de retraite des contremaîtres de la Ville de Montréal	384	404
Régime de retraite des des cols bleus de la Ville de Montréal	5 824	5 808
Régime de retraite des fonctionnaires de la Ville de Montréal	7 750	7 804
Régime de retraite des pompiers de la Ville de Montréal	5 216	5 231
Régime de retraite des professionnels de la Ville de Montréal	3 163	3 106
<b>Total</b>	<b>27 739</b>	<b>27 612</b>

La Ville agit à titre de déléataire pour la gestion des opérations de la Caisse. Elle assume la plupart des frais d'administration de la Caisse tels que le salaire des employés de la Ville, les frais d'occupation des locaux et certains honoraires professionnels.

#### 5. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

La Caisse définit son capital comme étant l'actif net disponible attribuable aux détenteurs d'unités. La Caisse n'est pas soumise à des exigences externes en matière de capital.

Les objectifs de la Caisse en matière de gestion du capital sont, entre autres, d'investir les actifs sous gestion dans des titres appropriés selon les politiques de placement de chacun des régimes, et ce, tout en maintenant des niveaux suffisants de liquidités afin d'acquitter ses obligations courantes.

#### 6. MODIFICATION DES NORMES COMPTABLES QUI NE SONT PAS ENCORE EN VIGUEUR

À la date d'autorisation de ces états financiers, aucune nouvelle norme ou modification ou interprétation des normes existantes, ayant des impacts significatifs sur les présents états financiers, n'ont été publiées par l'*International Accounting Standards Board* (ci-après l'«IASB»).

## 7. ENGAGEMENTS

La Caisse s'est engagée à investir dans des placements privés des sommes dont le règlement se fera au cours des prochains exercices et ce, jusqu'en 2024, conformément aux modalités prévues dans les différentes conventions. Les engagements s'établissent comme suit au 31 décembre :

<b>(En milliers de dollars)</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Fonds de dettes privées canadiens et étrangers	<b>277 478</b>	350 956
Investissements dans des fonds d'infrastructures	<b>274 143</b>	151 919
Investissements dans des fonds immobiliers privés	<b>173 124</b>	161 953
<b>Total</b>	<b>724 745</b>	664 828

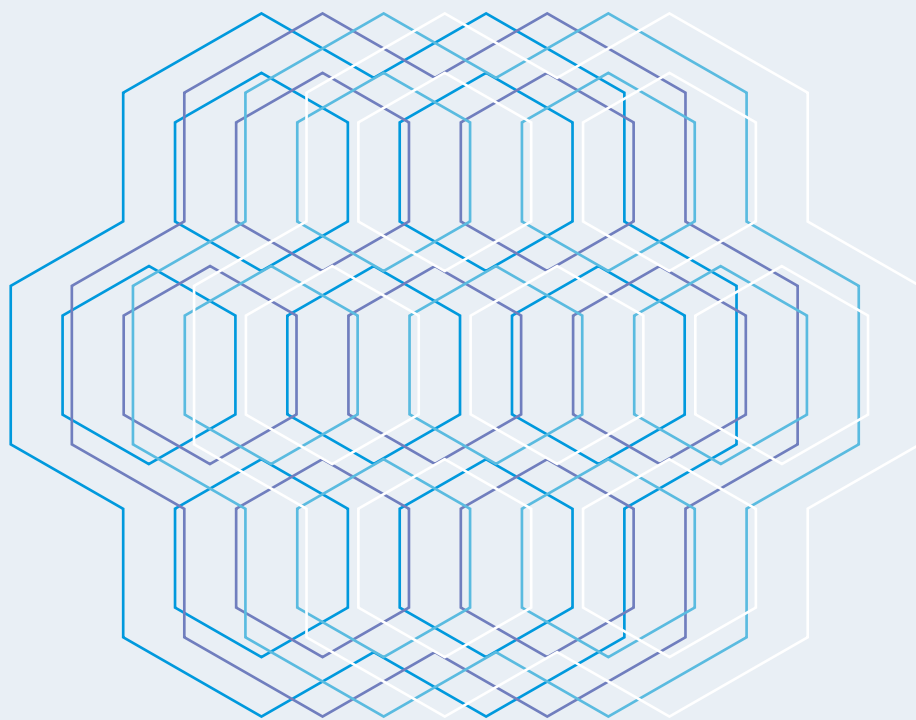
La juste valeur de ces placements privés est nulle au 31 décembre 2019 et 2018.

## 8. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de rendre leur présentation comparable à celle adoptée au cours de l'exercice courant.

## 9. ÉVENTUALITÉS

La Caisse fait actuellement l'objet d'une vérification fiscale de la part de Revenu Québec concernant les taxes à la consommation. Dans le cadre de leur vérification, Revenu Québec conteste actuellement la validité du traitement appliqué sur certaines opérations effectuées par la Caisse. Ainsi, cette dernière pourrait être appelée à déboursier des sommes en lien avec cette contestation, qui ne sont pas déterminables à ce moment-ci. La Caisse pouvant toutefois s'opposer à une éventuelle cotisation, conséquemment, aucune provision n'a été comptabilisée aux états financiers à cet égard.



# Sommaires pour les six régimes de retraite

## A) ÉVOLUTION DU PLACEMENT EN UNITÉS DE LA CAISSE COMMUNE

(En milliers de dollars)	Cols bleus		Pompiers		Cadres		Fonctionnaires		Contremaîtres		Professionnels		Total	
	Nombre d'unités	Valeur	Nombre d'unités	Valeur	Nombre d'unités	Valeur	Nombre d'unités	Valeur	Nombre d'unités	Valeur	Nombre d'unités	Valeur	Nombre d'unités	Valeur
<b>SOLDE AU 01-01-2019</b>	<b>1 606 103</b>	<b>1 727 366 \$</b>	<b>1 441 510</b>	<b>1 550 343 \$</b>	<b>1 489 831</b>	<b>1 602 313 \$</b>	<b>2 135 814</b>	<b>2 297 067 \$</b>	<b>109 250</b>	<b>117 499 \$</b>	<b>859 197</b>	<b>924 068 \$</b>	<b>7 641 705</b>	<b>8 218 656 \$</b>
Apports (Retraits)	(11 538)	(12 409) \$	(7 079)	(7 613) \$	(13 090)	(14 078) \$	(14 284)	(15 362) \$	(1 912)	(2 056) \$	(4 313)	(4 639) \$	(52 216)	(56 157) \$
Revenus nets	12 477	13 419 \$	11 214	12 061 \$	11 570	12 443 \$	16 603	17 856 \$	845	909 \$	6 679	7 183 \$	59 388	63 871 \$
Modification de la juste valeur	99 265	106 759 \$	89 193	95 927 \$	92 080	99 032 \$	132 082	142 054 \$	6 736	7 245 \$	53 125	57 136 \$	472 481	508 153 \$
<b>SOLDE AU 31-03-2019</b>	<b>1 706 307</b>	<b>1 835 135 \$</b>	<b>1 534 838</b>	<b>1 650 718 \$</b>	<b>1 580 391</b>	<b>1 699 710 \$</b>	<b>2 270 215</b>	<b>2 441 615 \$</b>	<b>114 919</b>	<b>123 597</b>	<b>914 688</b>	<b>983 748</b>	<b>8 121 358</b>	<b>8 734 523 \$</b>
Apports (Retraits)	(15 581)	(16 757) \$	(15 815)	(17 009) \$	(17 868)	(19 217) \$	(15 731)	(16 919) \$	(2 091)	(2 249) \$	(1 493)	(1 606) \$	(68 579)	(73 757) \$
Revenus nets	14 325	15 407 \$	12 875	13 847 \$	13 250	14 250 \$	19 079	20 519 \$	962	1 035 \$	7 690	8 271 \$	68 181	73 329 \$
Modification de la juste valeur	16 745	18 009 \$	15 080	16 219 \$	15 545	16 719 \$	22 291	23 974 \$	1 127	1 212 \$	9 034	9 716 \$	79 822	85 849 \$
<b>SOLDE AU 30-06-2019</b>	<b>1 721 796</b>	<b>1 851 794 \$</b>	<b>1 546 978</b>	<b>1 663 775 \$</b>	<b>1 591 318</b>	<b>1 711 462 \$</b>	<b>2 295 854</b>	<b>2 469 189 \$</b>	<b>114 917</b>	<b>123 595 \$</b>	<b>929 919</b>	<b>1 000 129 \$</b>	<b>8 200 782</b>	<b>8 819 944 \$</b>
Apports (Retraits)	(14 153)	(15 222) \$	(20 342)	(21 878) \$	(16 174)	(17 395) \$	(21 417)	(23 034) \$	(2 095)	(2 253) \$	532	572 \$	(73 649)	(79 210) \$
Revenus nets	12 422	13 360 \$	11 141	11 982 \$	11 475	12 342 \$	16 560	17 810 \$	826	888 \$	6 734	7 242 \$	59 158	63 624 \$
Modification de la juste valeur	4 912	5 283 \$	4 405	4 738 \$	4 532	4 874 \$	6 543	7 037 \$	325	350 \$	2 675	2 877 \$	23 392	25 159 \$
<b>SOLDE AU 30-09-2019</b>	<b>1 724 977</b>	<b>1 855 215 \$</b>	<b>1 542 182</b>	<b>1 658 617 \$</b>	<b>1 591 151</b>	<b>1 711 283 \$</b>	<b>2 297 540</b>	<b>2 471 002 \$</b>	<b>113 973</b>	<b>122 580 \$</b>	<b>939 860</b>	<b>1 010 820 \$</b>	<b>8 209 683</b>	<b>8 829 517 \$</b>
Apports (Retraits)	(15 458)	(16 625) \$	(7 916)	(8 514) \$	(93)	(101) \$	(24 650)	(26 511) \$	(2 840)	(3 055) \$	6 687	7 193 \$	(44 270)	(47 613) \$
Revenus nets	17 949	19 303 \$	16 041	17 252 \$	16 548	17 798 \$	23 901	25 706 \$	1 181	1 270 \$	9 811	10 552 \$	85 431	91 881 \$
Modification de la juste valeur	39 958	42 975 \$	35 690	38 383 \$	36 843	39 625 \$	53 217	57 235 \$	2 630	2 828 \$	21 842	23 491 \$	190 180	204 537 \$
<b>SOLDE AU 31-12-2019</b>	<b>1 767 426</b>	<b>1 900 868 \$</b>	<b>1 585 997</b>	<b>1 705 738 \$</b>	<b>1 644 449</b>	<b>1 768 605 \$</b>	<b>2 350 008</b>	<b>2 527 432 \$</b>	<b>114 944</b>	<b>123 623 \$</b>	<b>978 200</b>	<b>1 052 056 \$</b>	<b>8 441 024</b>	<b>9 078 322 \$</b>

La valeur marchande d'une unité de la Caisse commune est de 1 075,50 \$

**B) SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE DES SIX RÉGIMES DE RETRAITE  
AU 31 DÉCEMBRE 2019**

<b>(En milliers de dollars)</b>	<b>Cols bleus</b>	<b>Pompiers</b>	<b>Fonctionnaires</b>	<b>Professionnels</b>	<b>Contremaîtres</b>	<b>Cadres</b>	<b>Total</b>
<b>ACTIF</b>							
Placement en unités de la Caisse commune	1 900 868	1 705 738	2 527 432	1 052 056	123 623	1 768 605	9 078 322
Obligation – Ville de Montréal	–	119 174	96 297	9 298	3 925	75 036	303 730
Contrats d'assurance liés aux obligations au titre des prestations de retraite	3 925	6 414	3 066	54	–	8 297	21 756
Cotisations à recevoir	5 579	2 323	5 505	14 430	74	3 907	31 818
Transferts d'autres régimes à recevoir relatifs aux droits résiduels	4	–	26	43	–	492	565
Transferts interrégimes nets	–	30	–	852	–	1 899	2 781
Frais payés d'avance	21	20	27	15	4	21	108
Autres sommes à recevoir	173	148	218	99	13	154	805
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1 910 570</b>	<b>1 833 847</b>	<b>2 632 571</b>	<b>1 076 847</b>	<b>127 639</b>	<b>1 858 411</b>	<b>9 439 885</b>
<b>PASSIF</b>							
Prestations à payer	–	–	–	736	–	–	736
Cotisations du promoteur perçues d'avance	–	–	–	–	–	3 381	3 381
Charges à payer	1 659	1 476	2 185	903	107	1 620	7 950
Droits résiduels à payer	153	352	296	1 312	–	1 011	3 124
Transferts interrégimes nets	1 204	–	1 577	–	–	–	2 781
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>3 016</b>	<b>1 828</b>	<b>4 058</b>	<b>2 951</b>	<b>107</b>	<b>6 012</b>	<b>17 972</b>
<b>ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS</b>	<b>1 907 554</b>	<b>1 832 019</b>	<b>2 628 513</b>	<b>1 073 896</b>	<b>127 532</b>	<b>1 852 399</b>	<b>9 421 913</b>
<b>OBLIGATIONS AU TITRE DES PRESTATIONS DE RETRAITE</b>	<b>2 009 057</b>	<b>1 752 260</b>	<b>2 536 285</b>	<b>1 003 975</b>	<b>129 714</b>	<b>1 810 099</b>	<b>9 241 390</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT)</b>	<b>(101 503)</b>	<b>79 759</b>	<b>92 228</b>	<b>69 921</b>	<b>(2 182)</b>	<b>42 300</b>	<b>180 523</b>
<b>INFORMATION SUR L'EXCÉDENT (DÉFICIT) PROVISoire</b>							
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT)</b>	<b>(101 503)</b>	<b>79 759</b>	<b>92 228</b>	<b>69 921</b>	<b>(2 182)</b>	<b>42 300</b>	<b>180 523</b>
<b>Réserve de restructuration</b>	<b>–</b>	<b>(2 508)</b>	<b>–</b>	<b>(15 518)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(18 026)</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) PROVISoire</b>	<b>(101 503)</b>	<b>77 251</b>	<b>92 228</b>	<b>54 403</b>	<b>(2 182)</b>	<b>42 300</b>	<b>162 497</b>

Ce sommaire est préparé à l'aide des états financiers audités des régimes de retraite de la Ville de Montréal.

**C) SOMMAIRE DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS  
DES SIX RÉGIMES DE RETRAITE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

(En milliers de dollars)	Cols bleus	Pompiers	Fonctionnaires	Professionnels	Contremaîtres	Cadres	Total
<b>AUGMENTATION DE L'ACTIF</b>							
<b>Cotisations – Participants</b>							
Service courant	24 523	20 417	27 765	25 793	280	19 944	118 722
Services passés	624	1 025	1 364	1 206	7	1 060	5 286
	25 147	21 442	29 129	26 999	287	21 004	124 008
<b>Cotisations – Promoteur</b>							
Service courant	24 508	20 397	27 780	26 750	280	19 920	119 635
Services passés	606	74	2 734	923	–	2 024	6 361
Spéciales (acte notarié)	11 863	–	–	–	–	–	11 863
Sommes additionnelles requises pour acquitter les droits	1 150	2 656	3 596	2 247	316	1 508	11 473
Sommes compensatoires aux règlements des transferts interrégimes	–	–	–	–	–	740	740
Équilibre	12 469	10 556	28 827	4 554	2 687	20 414	79 507
	50 596	33 683	62 937	34 474	3 283	44 606	229 579
<b>Cotisations – Participants et promoteur (en parts égales)</b>							
Sommes requises pour acquitter les droits	14	–	68	666	–	(218)	530
	14	–	68	666	–	(218)	530
<b>Caisse commune</b>							
Quote-part des revenus nets et modification de la juste valeur du placement en unités de la Caisse commune	234 515	210 409	312 191	126 468	15 737	217 083	1 116 403
Moins : Frais de transaction facturés par la Caisse commune	6 350	5 687	8 449	3 448	419	5 889	30 242
	228 165	204 722	303 742	123 020	15 318	211 194	1 086 161
Modification de la juste valeur des contrats d'assurance liés aux obligations au titre des prestations de retraite	(104)	(385)	(298)	–	–	366	(421)
Intérêts sur obligation – Ville de Montréal	–	7 150	5 778	558	236	4 502	18 224
Transferts provenant d'autres régimes	1 864	532	677	12 587	–	13 281	28 941
Intérêts sur arriérés de cotisations et autres	145	249	405	146	1	329	1 275
Transferts provenant des régimes d'origine	8	5	5	–	–	3 392	3 410
<b>AUGMENTATION TOTALE DE L'ACTIF</b>	<b>305 835</b>	<b>267 398</b>	<b>402 443</b>	<b>198 450</b>	<b>19 125</b>	<b>298 456</b>	<b>1 491 707</b>
<b>DIMINUTION DE L'ACTIF</b>							
Prestations de retraite versées	124 401	92 323	163 946	44 003	11 827	110 101	546 601
Indemnités forfaitaires	–	–	–	–	71	–	71
Cessions de droits entre conjoints	170	769	86	39	–	306	1 370
Transferts à d'autres régimes	239	559	12 527	10 491	1 292	2 176	27 284
Remboursements	4 820	12 484	6 633	3 185	–	5 109	32 231
Intérêts sur les droits résiduels	5	11	7	26	–	26	75
Frais d'administration	675	361	389	458	113	477	2 473
<b>DIMINUTION TOTALE DE L'ACTIF</b>	<b>130 310</b>	<b>106 507</b>	<b>183 588</b>	<b>58 202</b>	<b>13 303</b>	<b>118 195</b>	<b>610 105</b>
<b>AUGMENTATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>175 525</b>	<b>160 891</b>	<b>218 855</b>	<b>140 248</b>	<b>5 822</b>	<b>180 261</b>	<b>881 602</b>
<b>ACTIF NET DISPONIBLE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>1 732 029</b>	<b>1 671 128</b>	<b>2 409 658</b>	<b>933 648</b>	<b>121 710</b>	<b>1 672 138</b>	<b>8 540 311</b>
<b>ACTIF NET DISPONIBLE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>1 907 554</b>	<b>1 832 019</b>	<b>2 628 513</b>	<b>1 073 896</b>	<b>127 532</b>	<b>1 852 399</b>	<b>9 421 913</b>

Ce sommaire est préparé à l'aide des états financiers audités des régimes de retraite de la Ville de Montréal.



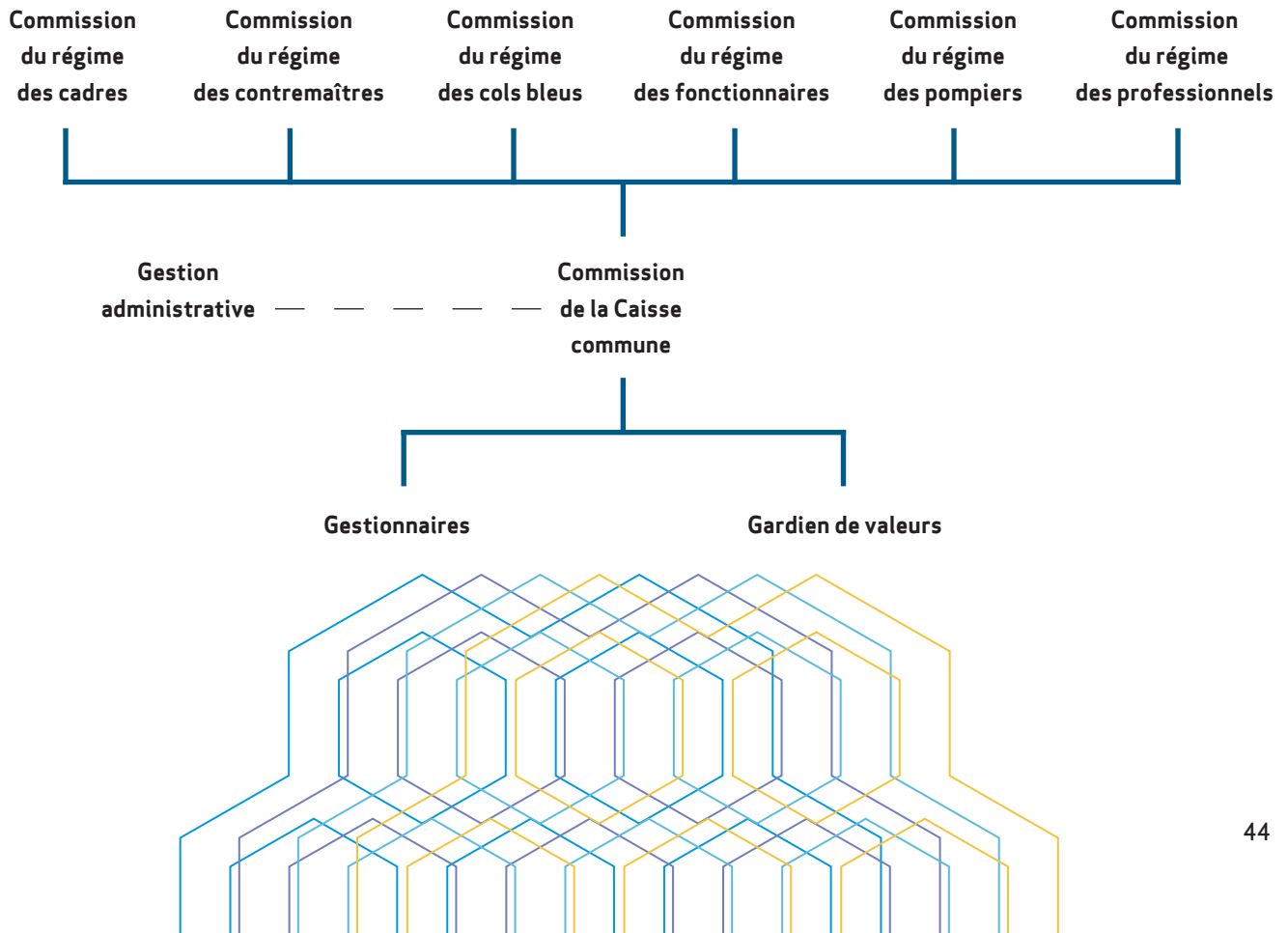
# La Caisse commune

## A) CONSTITUTION, MISSION ET MANDAT

La Caisse commune des commissions des régimes de retraite des employés de la Ville (la Caisse commune) a été constituée, en vertu du règlement numéro 6296 de la Ville, le 12 décembre 1983. Depuis le 24 septembre 1991, la Caisse commune est régie par le règlement numéro 8932. La Caisse commune regroupe, à des fins de placement, l'actif des six régimes de retraite qui y participent<sup>(1)</sup>. L'administration de la Caisse commune est assumée par la Commission de la Caisse commune (la « Commission ») qui est constituée de douze membres. La Commission a pour mission de gérer la Caisse et d'effectuer les placements conformément à la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* (L.R.Q., chapitre R-15.1) et selon la politique de placement adoptée par les commissions des régimes de retraite participantes.

- <sup>(1)</sup> Régime de retraite des cadres
- Régime de retraite des contremaîtres
- Régime de retraite des cols bleus
- Régime de retraite des fonctionnaires
- Régime de retraite des pompiers
- Régime de retraite des professionnels

## B) ORGANIGRAMME



## C) ADMINISTRATION

La Caisse commune est administrée par une commission composée de deux représentants de chacune des commissions des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal.

**Président :** Monsieur Jacques Marleau

**Secrétaire – trésorier :** Madame Lucie St-Jean

### Membres :

Mesdames

Diane Fleurent

Lucie St-Jean

Messieurs

Jacques Brisebois

Simon Campagnoli

Claude Caty

Michel Bruce Dubois

Frantz Élie

Alain Langlois

Jacques Marleau

Maurice Parent

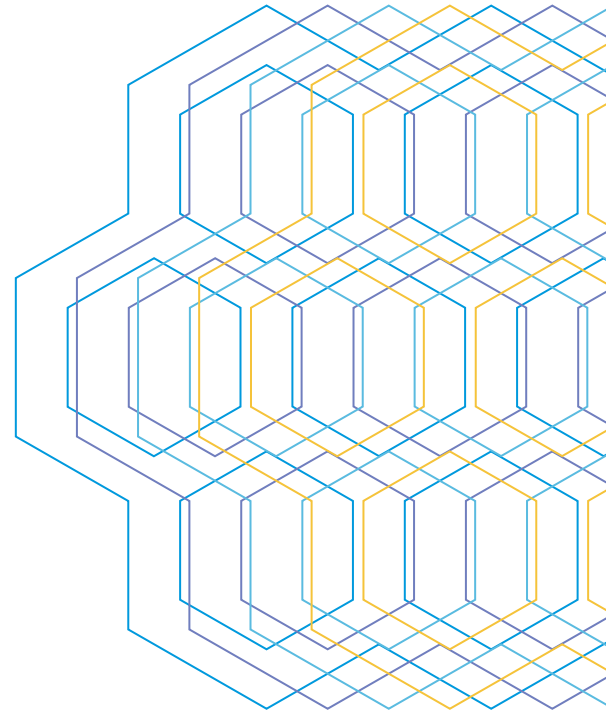
Yvan Rheault

Charles St-Aubin

### Auditeur indépendant :

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés



## D) GESTION FINANCIÈRE

Le Service des finances de la Ville de Montréal assurait, en 2019, la gestion financière de la Caisse commune. Le personnel de la Ville gère les placements à court terme. Les placements en actions, en obligations et autres titres sont confiés à des gestionnaires spécialisés externes. Les valeurs sont confiées à un gardien de valeurs.

### Gestionnaires internes

**Jacques Marleau** Directeur du financement, de la trésorerie et du bureau des régimes de retraite

**Errico Cocchi, CFA** Chef de division du financement, du placement et de la gestion du risque

**Medhi Alani** Chargé du financement court terme

**Lucie St-Jean** Chef de division de la comptabilisation et du contrôle des caisses de retraite

# Gestionnaires

	AC	AM	AA	EAEO	OC	OE	CT	PA	DEV	EM
<b>Externe</b>										
Gestion d'actifs CIBC					■					
Optimum Gestion de Placements					■					
Fiera Capital					■					
TREZ Capital					■					
Addenda Capital					■					
Loomis Sayles						■				
Franklin Templeton Investments						■				
Guardian Capital	■							■		
Intact Gestion de placements	■									
Lincluden	■									
BMO Gestion d'actifs	■									
Acadian Asset Management		■								
Hexavest		■								
Walter Scott		■								
Becker Capital Management			■							
Van Berkomp et associés	■		■							
Sprucegrove Investment Management				■						
Financière l'Échiquier				■						
Comgest										■
Blackrock								■		
Bridgewater								■		
Informed Portfolio Management								■		
Gestion Cristallin								■		
Formula Growth								■		
P.G.E.Q.								■		
Ardian Infrastructure								■		
CUBE Infrastructure								■		
Global Infrastructure Partners								■		
Oaktree Capital Management								■		
United Bridge Partners								■		
Deutsche Asset Management								■		
Archmore International Infrastructure								■		
Amerra Capital Management								■		
Clarion Partners								■		
CVC Credit Partners								■		
THL Credit								■		
MBI/TEC								■		
AMP Capital								■		
Hancock Natural Resource Group								■		
Penfund Capital								■		
Tikehau Capital								■		
Brookfield Asset Management								■		
<b>Interne</b>										
Service des finances							■		■	

## Notes explicatives :

**AC** Actions canadiennes

**AM** Actions mondiales

**AA** Actions américaines

**EAEO** Actions Europe, Australasie, Extrême-Orient

**OC** Obligations canadiennes

**OE** Obligations étrangères

**CT** Court terme

**PA** Produits alternatifs

**DEV** Gestion de devises

**EM** Actions de pays émergents

**Gardien de valeurs :** RBC Service aux investisseurs

**Publié par la Commission de la Caisse commune**

Coordination de la production :

Bureau des régimes de retraite de Montréal

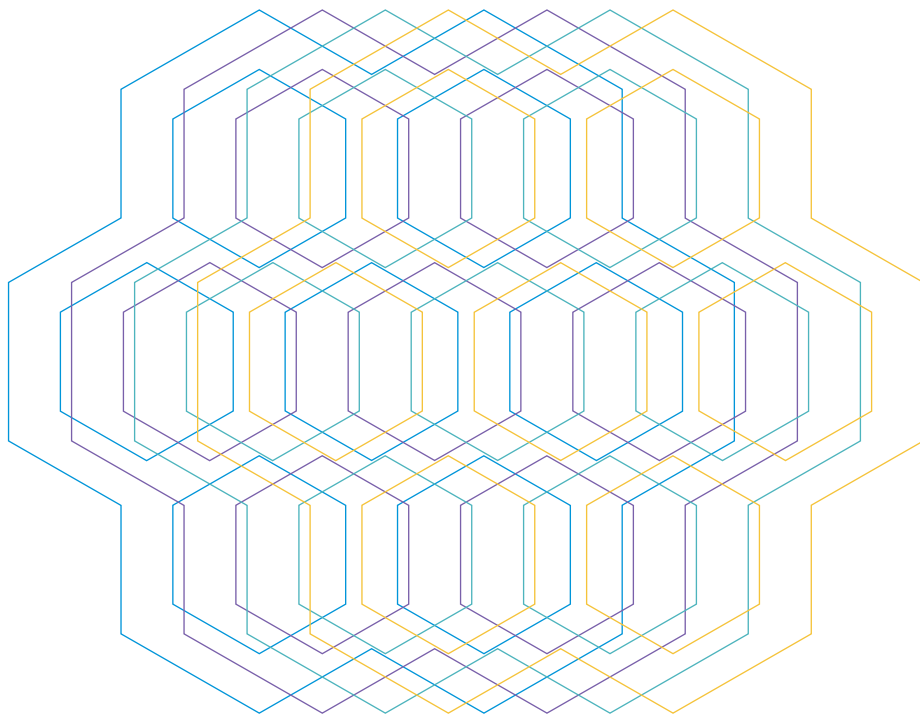
Division gestion de la comptabilisation et du contrôle des caisses de retraite

Graphisme : fig. communication graphique

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2020

ISBN 978-2-9817521-2-3



Montréal 